

Niveau : 1ere Bac pro

Matière : Histoire

## **Thème 1 : Hommes et femmes au travail, en métropole et dans les colonies françaises (XIXe-1ere moitié du XXe siècle)**

---

*Avec l'**industrialisation** et l'**urbanisation**, le monde du travail connaît des transformations importantes au XIXe siècle. La **paysannerie**, dominante du siècle précédent, évolue avec la **modernisation** des techniques agricoles et la fin de l'**esclavage dans les colonies**. Les **ouvriers et ouvrières**, de plus en plus nombreux, s'organisent pour obtenir de meilleures **conditions de travail**. Le secteur tertiaire progresse dans la première moitié du XXe siècle avec la généralisation du **salarial**.*

---

**Problématique du thème : Comment le monde du travail se transforme-t-il en France entre le XIXe siècle et 1946 ?**

**Objectif :** Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux.

## Séquence : Le travail dans les colonies françaises

---

Depuis 1848, l'**esclavage** est aboli dans les grandes **plantations** des **colonies** mais il a été remplacé par le **travail forcé**. Le travail colonial est au cœur de nombreux débats jusqu'à la **loi Houphouët-Boigny en 1946** qui met fin au **travail forcé**.

---

**Problématique de la séquence : Comment travaille-t-on dans les colonies françaises ?**

### Notions importantes :

**-Travail forcé** : Le travail forcé peut être défini comme un travail contre sa volonté et sous la menace d'une peine quelconque (ex : recours à la violence, intimidation...)

**-Plantation** : dans les colonies, exploitation agricole où généralement une seule culture est exploitée (monoculture). Elle est souvent entre les mains des colons d'une élite locale.

**-Colonie d'exploitation** : colonie exploitée pour ses matières premières par la métropole.

**-Esclavage** : c'est un système juridique et social qui applique le droit de propriété aux individus, dits **esclaves**.

<b>Première partie</b>	L'esclavage dans les colonies françaises
<b>Séance</b>	1
<b>Durée</b>	2 h00
<b>Dominante</b>	Oral/Écrit
<b>Capacités</b>	-Rendre compte à l'oral et à l'écrit d'un événement historique -Situer un document dans son contexte pour l'expliquer

---

Du XVIIe au XVIIIe siècle, la France fait partie des principales puissances esclavagistes. Dans ses nombreuses colonies, des milliers d'hommes et de femmes sont réduits en esclavage sur les plantations agricoles et dans les mines.

---

**Problématique :** *Quelles sont les conditions de travail des esclaves dans les colonies françaises ?*

**Séance 1**

**Activité 1 :** Visionnage du mini film Métropole et colonies (1870-1914), 2 :11 minutes.

**Consigne :** Après avoir visionné le petit film Métropole et colonies, **répondez** aux questions suivantes en faisant des **phrases correctes**.

1) À la fin du XIXe siècle, sur quels continents la France possède-t-elle des colonies ?

.....  
.....

2) Entourez la bonne réponse. **La colonisation de ces nouveaux territoires se fait :**

**-Pacifiquement - avec l'accord des populations colonisées - dans la violence**

3) Pour quelles raisons la France colonise-t-elle ces territoires ?

.....  
.....  
.....

4) Quelles relations entretiennent les colons français et les peuples colonisés ?.....

.....  
.....  
.....

**Activité 2 :** comprendre et analyser des documents

**Consigne :** 1) Formez des groupes. 2) Choisissez une des trois thématiques. 3) Répondez aux questions posées. 4) Présentez à l'oral vos réponses.

**Thématiques :** Le code noir – La vie des esclaves sur les plantations – Les secteurs dans lesquels travaillent les esclaves.

**Doc 1 : Extrait du Code noir (1685)**

**Art-2 :** Tous les esclaves qui seront dans nos îles, seront baptisés et instruits dans la religion catholique (...)

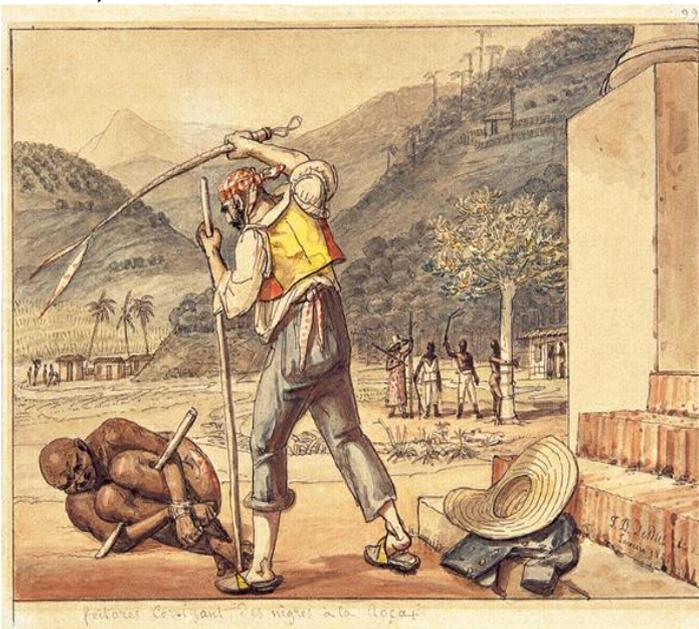
**Art-12 :** Les enfants qui naîtront des mariages entre les esclaves, seront des esclaves, et appartiendront aux maîtres (...).

**Art-44 :** Déclarons les esclaves être meubles et comme tels dans la communauté, n'avoit point de suite par hypothèque, se partager également entre les cohéritiers (...)

**Art- 48 :** Ne pourront aussi les esclaves travaillant actuellement dans les sucreries, indigoteries et habitations, âgés de quatorze ans et au-dessus jusqu'à soixante ans, être saisis pour dettes, sinon pour ce que sera dû du prix de leur achat, ou que la sucrerie, indigoterie, habitation dans laquelle ils travaillent soit saisie réellement (...)

Code noir (édit sur la police des esclaves), établi par Colbert en 1685, comporte soixante articles fixant le statut juridique des esclaves dans les Antilles françaises. Histoire-pour-tous.fr

**Doc 2 : Régisseur fouettant des nègres dans une propriété agricole** (Jean-Baptiste Debret, 1828, aquarelle sur papier, 14,9x 19,8 cm, Musées Castro Maya Rio de Janeiro)

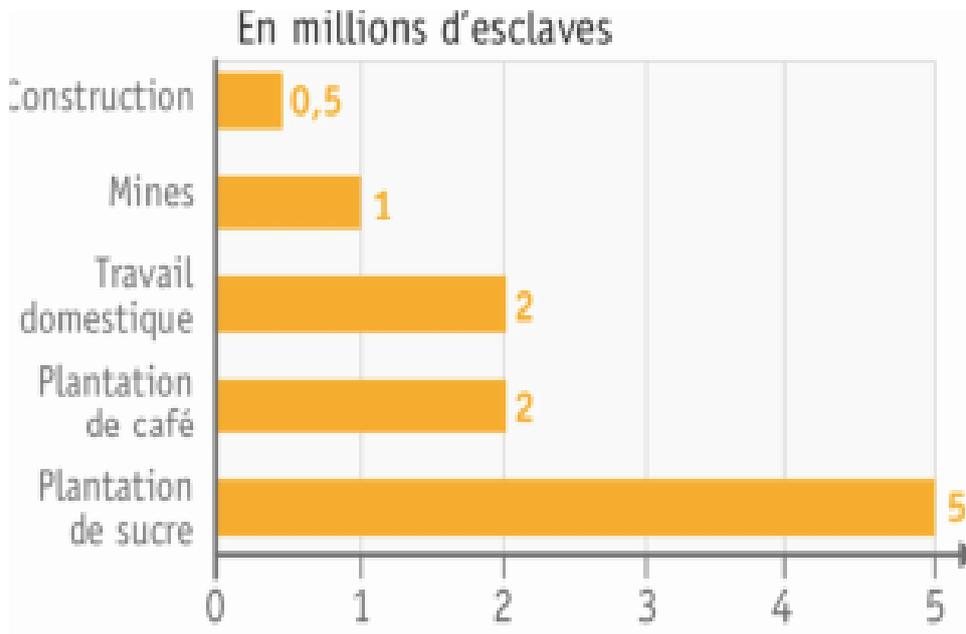


**Doc 3 : La vie des esclaves sur les plantations**

Voici comment on les traite. Au point du jour, trois coups de fouet sont le signal qui les appelle à l'ouvrage. Chacun se rend avec sa pioche dans les plantations, où ils travaillent, presque nus, à l'ardeur du soleil. On leur donne pour nourriture du maïs broyé, [...], pour habit, un morceau de toile. A la moindre négligence, on les attache [...]; le commandeur, armé d'un fouet de poste, leur donne sur le derrière nu, cinquante, cent, et jusqu'à deux cents coups

Bernardin de Saint-Pierre, Voyage à l'Île de France, lettre 12, 1769.

**Doc 4 : Les esclaves travaillent dans différents secteurs**



Atlas des esclavages, éditions Autrement, 2007.

**Exercices**

Thématique	Questions	Réponses
<b>Le code noir (doc 1)</b>	<i>Qu'est-ce que le code noir ? (Contenu, auteur, date,..)</i>	
	<i>Que dit-il sur les esclaves ?</i>	

Thématique	Questions	Réponses
<p><b>Les conditions de vie des esclaves sur les plantations (docs 2 et 3)</b></p>	<p><i>Dans quelles conditions travaillent les esclaves sur les plantations ? Soyez précis.</i></p>	

Thématique	Questions	Réponses
<p><b>Les secteurs dans lesquels travaillent les esclaves (doc 4)</b></p>	<p><i>Dans quels secteurs travaillent les esclaves ?</i></p>	
	<p><i>Quels sont les secteurs où il y a le plus d'esclaves ? À votre avis, pourquoi ?</i></p>	

<b>Deuxième partie</b>	Le travail forcé dans les colonies françaises
<b>Séance</b>	2
<b>Durée</b>	2 heures
<b>Dominante</b>	Oral/ Ecrit
<b>Capacités</b>	-Confronter des points de vue différents sur le travail forcé dans les campagnes coloniales -Identifier une rupture chronologique

Depuis 1848, *l'esclavage* est aboli dans les colonies françaises mais il a été remplacé par le *travail forcé*. Le travail colonial est au cœur de nombreux débats jusqu'à la loi Houphouët-Boigny en 1946 qui met fin au *travail forcé*.

**Problématique :** *Comment travaille-t-on dans les colonies françaises après l'abolition de l'esclavage ?*

**Séance 2**

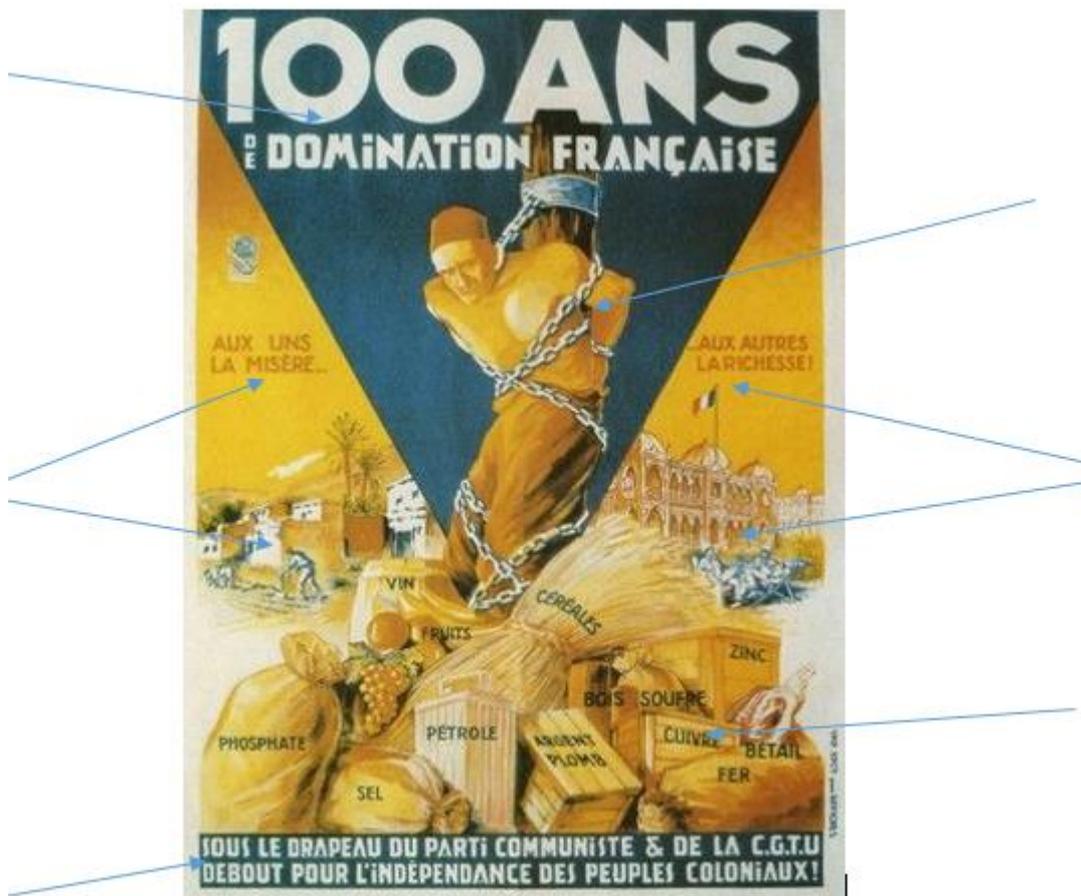
**Activité 1 :** Analyser des documents historiques

**Consigne :** Indiquez les différents éléments qui composent ces deux affiches.

**Doc 1 :** La vision officielle de la colonisation par la métropole



**Doc 2 : Une critique de la domination coloniale dans la métropole**



**Doc 3 : Témoignage d'une jeune Africaine envoyée dans une plantation de café en Côte d'Ivoire, années 1940**

« Les conditions de travail et le travail lui-même étaient très dures. Nous demeurâmes un an dans la forêt et y effectuâmes le travail d'une plantation de café à tous les stades : débroussaillage, plantation de jeunes arbres, récoltes d'anciens champs. La cueillette m'a paru un des travaux les plus pénibles. Il fallait respecter les cadences, autrement on recevait des coups de fouet. Nous étions constamment surveillés. Le soir, après les travaux des champs, nous les femmes, devons assurer les travaux de cuisine et les corvées d'eau. Nous mangions mal (...). Nous (les esclaves) dormions dans de vastes hangars de bois. Nous étions fatigués et souvent malades à cause du travail et de l'humidité du pays. Des travailleurs de mon groupe moururent de fatigue et beaucoup d'autres de maladies. Il y eut des tentatives de fuite. (...) Les évadés repris étaient battus si fort, qu'ils ne pouvaient plus se mouvoir pendant plusieurs jours. Pour suivre ces traitements, il fallait être costaud, docile et entretenir au fond de soi le ferme espoir d'un retour au pays. »

Anonyme, témoignage recueilli par Jeanne-Marie Kambou-Ferrand, *La Haute Volta coloniale*, 1995.

a) D'après vous, pourquoi la jeune femme du document 3 préfère-t-elle rester anonyme ?

.....  
.....  
.....

b) **Surlignez** les éléments de son témoignage qui montrent l'utilisation du **travail forcé** dans les colonies. (Doc 3)

**Activité 2 : Confronter des points de vue**

**Consigne :** Remplissez le tableau ci-dessous en indiquant les différents points de vue sur le travail colonial.

La République française (point de vue officiel)	Le Parti communiste français (point de vue politique)	Une jeune Africaine (point de vue personnel)

Transversalité (Histoire-français) : étude du journal [Voyage au Congo](#) d'André Gide ( Objet d'étude 2 : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques)

**Pour aller plus loin :**  
-Série documentaire [Barbaries coloniales](#), Arte (Youtube)  
-**Discours sur le colonialisme** d'Aimé Césaire

<b>Troisième partie</b>	La Guyane, colonie d'exploitation et pénitentiaire
<b>Séance</b>	3
<b>Durée</b>	2 Heures
<b>Dominante</b>	Lecture/ Écriture
<b>Capacités</b>	Questionner des documents pour conduire une analyse historique

*En 1624, Louis XIII ordonna la colonisation de la Guyane. Très vite, la France, puissance esclavagiste, va y installer des **plantations** détenues par les colons blancs. Sur ces **plantations** de canne à sucre, de cacao...des milliers d'**esclaves** travaillent dans des conditions inhumaines au service de l'**empire colonial français**. À partir de 1854, le **bagne de Guyane** est mis en place. Celle-ci devient alors une **colonie pénitentiaire**.*

**Problématique :** *En quoi la Guyane est-elle une colonie d'exploitation et pénitentiaire ?*

### Notion importante

**-Bagne :** lieu de travaux forcés où l'on renferme les forçats après le travail.

**-Habitation :** c'est une exploitation agricole coloniale en Guyane, régie par le système des concessions, dont la vocation première est de produire des denrées pour l'exportation.

### Séance 3

**Activité 1 :** évaluation formative sur les précédentes séances (parties 1 et 2) (durée : 10 minutes)

**Activité 2 :** questionner des documents

**Consigne :** En vous appuyant sur les documents ci-dessous, répondez aux questions posées en faisant des phrases correctes.



© Slog de Marie-Odile et Philippe

**Doc 1 :** Vestige de la sucrerie Vidal (Mondélice) à Rémire Montjoly (guyane-amazonie.fr)

Au XIXe siècle, l'Habitation Mondélice s'étend sur plus de 600 hectares, dont 70 en polders. En 1848, plus de 300 esclaves travaillent sur le site. La principale production de cette habitation était le sucre de canne.

**Doc 2 : L'Habitation Loyola à Rémire Montjoly (habitationloyola.org)**

L'habitation Loyola est une exploitation agricole coloniale. Durant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, cet établissement esclavagiste dirigé par les Jésuites, occupe une place importante dans l'économie de la Guyane. Á son apogée, Loyola couvrait plus de mille hectares alors que cinq cent esclaves y travaillaient.



**Doc 3 : Extrait de Au bagne d'Albert Londres (1923)**

« L'après-midi, j'allai au camp. Il faut vous dire que nous nous trompons en France. Quand quelqu'un – de notre connaissance parfois – est envoyé aux travaux forcés, on pense : il va à Cayenne. Le bagne n'est plus à Cayenne, mais à Saint-Laurent-du-Maroni d'abord et aux îles du Salut ensuite. Je demande, en passant, que l'on débaptise ces îles. Ce n'est pas le salut, là-bas, mais le châtime. La loi nous permet de couper la tête des assassins, non de nous la payer !

Cayenne est bien, cependant, la capitale du bagne. Si un architecte urbaniste l'avait construite, on pourrait le féliciter. Il aurait réellement travaillé dans l'atmosphère. C'est une ville désagréable. On sent qu'on serait bientôt réduit à rien si l'on y demeurait et que, petit à petit, on s'y effondrerait comme une falaise sous l'action de l'eau.

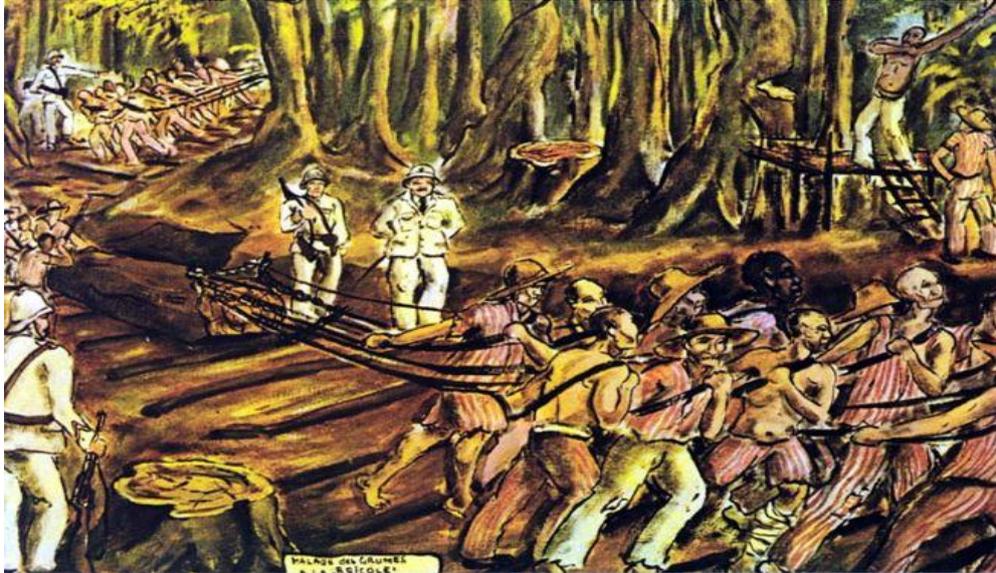
Comme oiseaux, des urubus. C'est beaucoup plus gros que le corbeau et beaucoup plus dégoûtant que le vautour. Et cela se dandine entre vos jambes et refuse de vous céder le trottoir. Et ils vous suivent comme si vous aviez l'habitude de laisser tomber des morceaux de viande pourrie sur votre chemin.

Enfin, me voici au camp ; là, c'est le bagne.

Le bagne n'est pas une machine à châtime bien définie, réglée, invariable. C'est une usine à malheur qui travaille sans plan ni matrice. On y chercherait vainement le gabarit qui sert à façonner le forçat. Elle les broie, c'est tout, et les morceaux vont où ils peuvent. »

**Doc 4 : Le travail forcé des bagnards** (bagnedeguyane.canalblog.com)

Les bagnards, ces forçats étaient condamnés à effectuer les tâches les plus difficiles (abattre et transporter le bois, construire des routes et des maisons, creuser des canaux...). Leurs conditions de travail étaient extrêmement pénibles. Beaucoup n’y survivaient pas.



**Questions :**

1) Quelle place occupent les habitations dans la colonie guyanaise (docs 1 et 2) ?

.....  
.....  
.....  
.....

2) D’après Albert Londres, quelles sont les conditions de travail et de vie des bagnards? (Docs 3 et 4)

.....  
.....  
.....  
.....

3) Décrivez le document 4 (nombre de personnes, travail effectué, conditions de travail)

.....  
.....  
.....  
.....

- 4) Expliquez dans un court texte l'apport des plantations et des bagnes dans le développement de la colonie guyanaise et de la France.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Transversalité (Histoire-Français) : étude d'un extrait du reportage [Au bagne](#) (1923) d'Albert Londres (Objet d'étude 2 : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques)